

Découvrez les archives de la recherche à l'Humathèque

Humathèque Condorcet
Service des Archives
Service Formations des usagers

Mai 2024



Sommaire

1. Introduction générale sur les archives
2. Les archives de la recherche
3. Les archives conservées à l'Humathèque
 - Présentation des fonds
 - Les outils de recherche
 - L'accès aux documents : règles de communication et modalités de consultation

1. Introduction générale sur les archives

Définitions des archives (article L. 211-1 du Code du patrimoine) :

« Les archives sont l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité. »



2. Les archives de la recherche

L'ensemble des documents et des données qui sont produits, reçus et collectés dans le cadre d'activités de recherche.



Des documents et données :

- De nature administrative et scientifique
- Produits par la recherche et/ou collectés pour la recherche

2. Les archives de la recherche

Elles sont à la fois :

- De **archives historiques** qui constituent notre patrimoine documentaire
- Des **données** qui peuvent être mobilisées pour de nouvelles recherches.

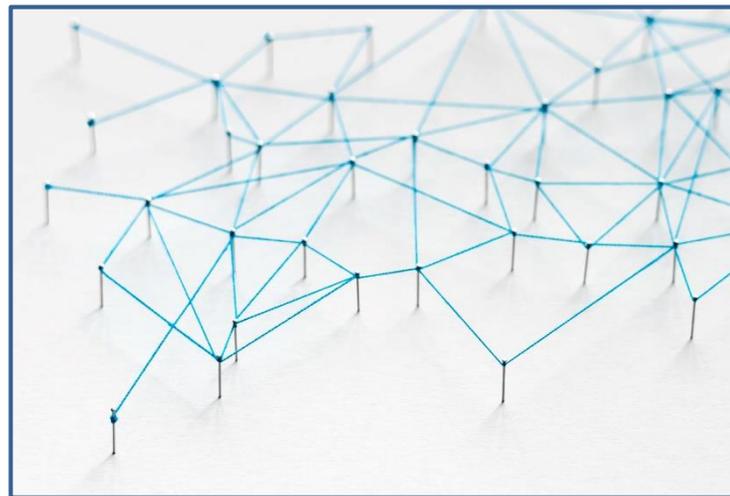
« À l'image des sciences sociales elles-mêmes, les documents des sciences sociales sont marqués par une double historicité : ils deviennent des archives, pour l'histoire, mais ils demeurent des données, en quelque sorte dés-activées, donc éventuellement ré-activables pour d'éventuelles nouvelles recherches. »

MÜLLER Bertrand. 2006. « À la recherche des archives de la recherche. Problèmes de sens et enjeux scientifiques. », Genèses, n°63: 4-24.

2. Les archives de la recherche

Elles font partie d'un **écosystème** au sein duquel les fonds sont étroitement liés les uns aux autres.

Des ensembles d'archives sont parfois éclatés et dispersés entre plusieurs institutions.



2. Les archives de la recherche

Conservées dans des établissements très variés :

- Des **services d'archives** : Archives nationales, archives départementales, archives municipales ...
- Des **bibliothèques** : Bibliothèque nationale de France (BnF), bibliothèque du Collège de France, La Contemporaine ...
- Des **musées** : Museum national d'histoire naturelle ...
- Des **centres de recherche** et **instituts** : Institut de France, Institut Pasteur, Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) ...

3. Les archives conservées à l'Humathèque

Des archives **scientifiques** déposées par des établissements membres :

- EHESS
- EPHE
- INED
- CNRS
- FMSH
- Paris 1 Panthéon Sorbonne
- Paris 3 Sorbonne Nouvelle
- Paris 13 Sorbonne Paris Nord

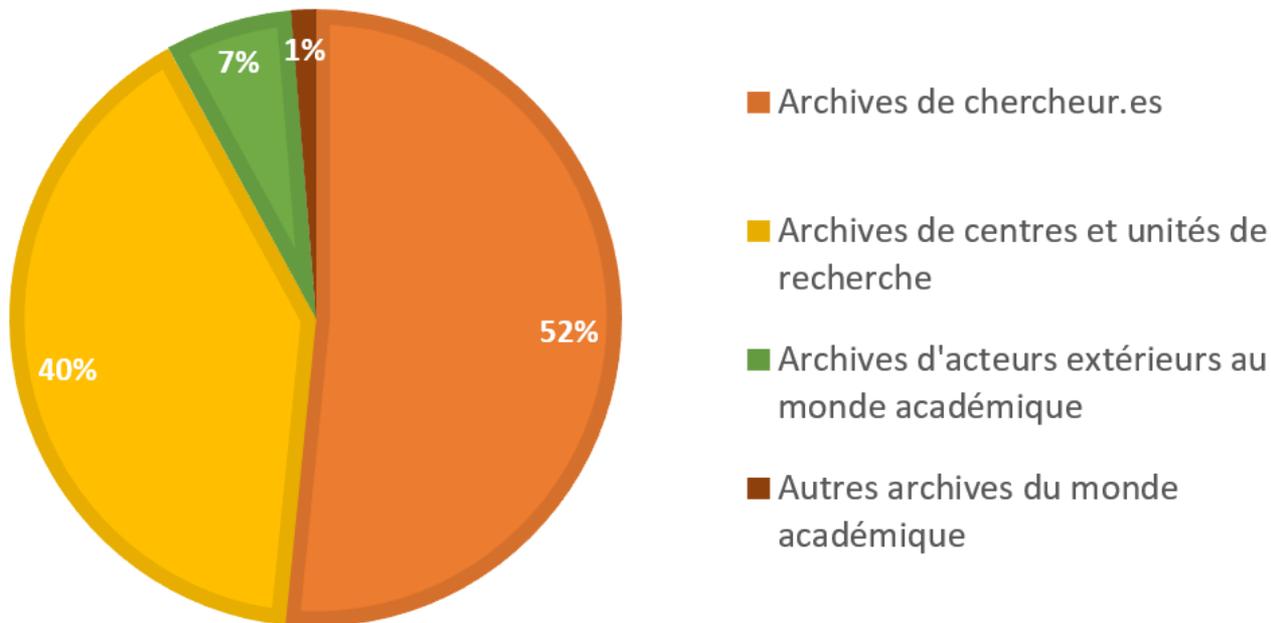


École Pratique
des Hautes Études



3. Les archives conservées à l'Humathèque

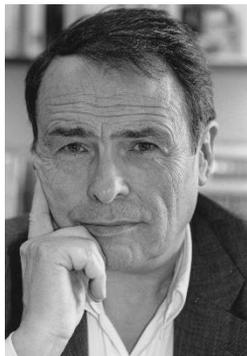
4,5km linéaires d'archives allant du la fin du XIXe au début du XXIe siècle



3. Les archives conservées à l'Humathèque

Focus : Les archives de chercheur.es

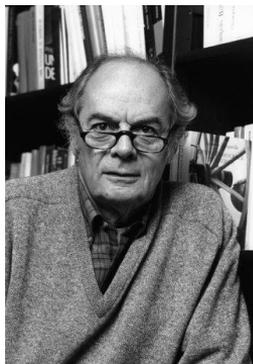
- Représentent environ 50% des fonds
- D'une grande richesse et diversité documentaire : notes de travail, carnets de terrain, correspondance, dossiers de préparation de cours, ouvrages ...



Pierre Bourdieu
(1930-2002)



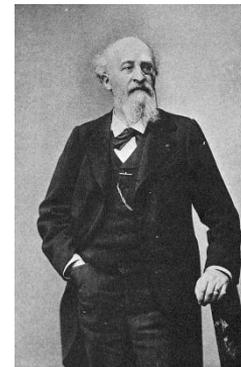
Fernand Braudel
(1902-1985)



Claude Lefort
(1924-2010)



Mireille Helffer
(1928-2023)



Gaston Paris
(1839-1903)

3. Les archives conservées à l'Humathèque

Focus : Les archives de centres de recherche

- Représentent plus d'1/3 des fonds
- Portent sur l'administration des laboratoires, le financement des programmes de recherche, les manifestations scientifiques, la gestion des étudiants ...



3. Les archives conservées à l'Humathèque

Les instruments de recherche des fonds d'archives classées sont disponibles sur :

- Ligéo Diffusion (prochainement)
- **Calames**
- **Nabu** (uniquement pour les archives de la FMSH)



Les archives classées sont également référencées sur **FranceArchives**



FranceArchives
PORTAIL NATIONAL DES ARCHIVES

3. Les archives conservées à l'Humathèque

La communicabilité des documents d'archives dépend à la fois de leur contenu et de leur statut juridique

Archives publiques

≠

Archives privées

Archives publiques

Documents et données procédant des activités de l'État, des collectivités territoriales, des établissements et entreprises publiques, ainsi que de toute personne ou organisme chargé d'une mission de service public

Communicables de plein droit avec des exceptions (délais de communicabilité pour certains documents)

Possibilité d'accès par dérogation

3. Les archives conservées à l'Humathèque

La communicabilité des documents d'archives dépend à la fois de leur contenu et de leur statut juridique

Archives publiques

≠

Archives privées

Archives privées

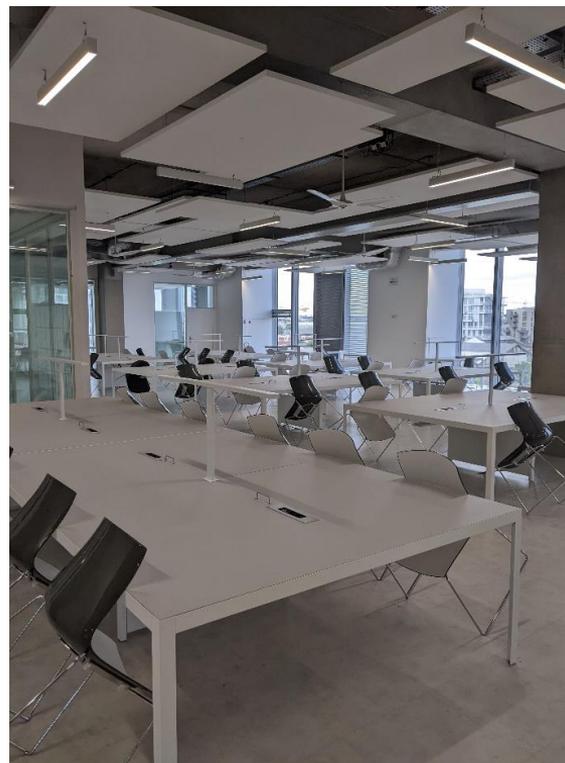
Ce sont l'ensemble des documents et données qui ne sont pas des archives publiques

Conditions de communication établies par le donateur

3. Les archives conservées à l'Humathèque

La consultation des archives

- Sur [rendez-vous](#), du lundi au vendredi de 10h à 19h
- Demande motivée à archives.humatheque@campus-condorcet.fr ou via le [formulaire de contact](#) sur le site internet
- Inscription en tant que « lecteur d'archives » (fournir un papier d'identité)
- Dépôt des affaires dans un casier



Salle de consultation encadrée, 3^e étage

Portail de l'Humathèque: <https://humatheque-condorcet.fr>

Les fonds d'archives de l'Humathèque : <https://humatheque-condorcet.fr/fr/collections-et-archives/archives>

Portail du Campus Condorcet : <https://www.campus-condorcet.fr>

Calames : <http://www.calames.abes.fr>

France Archives : <https://francearchives.fr>

Nabu : <https://nabu.fmsch.fr/home>

Merci de votre attention !

Ecrivez-nous :

archives.humatheque@campus-condorcet.fr
formations.humatheque@campus-condorcet.fr